

## DISPONIBILITES DE DROIT

Annxe 4

Types de disponibilité	Durée de la disponibilité	Pièces justificatives	Activité professionnelle
Elever un enfant de moins de 12 ans	1 an renouvelable Jusqu'à la veille des 12 ans de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance</li> </ul>	Possibilité d'exercer une activité salariée, compatible avec l'éducation de l'enfant et sous réserve d'autorisation
Se rendre en TOM/COM/Nouvelle Calédonie ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants	6 semaines maximum par agrément	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Justificatif d'agrément mentionné aux articles 63 et 100-3 du code de la famille et de l'aide sociale</li> </ul>	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
Exercer un mandat d'élu local	Durée du mandat	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de l'intéressé(e)</li> <li>• Attestation préfectorale</li> </ul>	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
Donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou partenaire pacsé ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne	Tant que les conditions sont remplies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie du livret de famille ou attestation d'inscription d'un PACS</li> <li>• Certificats médicaux</li> <li>• Carte d'invalidité</li> </ul>	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
Donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou partenaire pacsé ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave	Tant que les conditions sont remplies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie du livret de famille</li> <li>• Certificats médicaux</li> </ul>	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
Suivre son conjoint ou son partenaire pacsé lorsque celui-ci est astreint à une résidence éloignée pour des raisons professionnelles	Tant que les conditions sont remplies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Photocopie du livret de famille ou attestation d'inscription d'un PACS (le concubinage ne permet pas l'obtention de cette disponibilité)</li> <li>• Attestation de moins de 3 mois de l'employeur du conjoint ou du partenaire lié par PACS, précisant le lieu de travail</li> </ul>	Possibilité d'exercer une activité privée, salariée, sous réserve d'autorisation

**DISPONIBILITES SUR AUTORISATION**  
**(selon nécessités de service, et après avis de la Commission administrative paritaire départementale)**

Types de disponibilité	Durée de la disponibilité	Pièces justificatives	Activité professionnelle
Convenances personnelles	3 ans renouvelables une fois Sur une période ne pouvant pas dépasser 10 ans sur l'ensemble de la carrière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande écrite et motivée de l'enseignant <b>obligatoire</b></li> <li>• Toutes pièces justificatives de nature à éclairer l'administration dans sa décision</li> </ul>	Possibilité d'exercer une activité privée, salariée, sous réserve d'autorisation
Etude ou recherches présentant un intérêt général	3 ans renouvelables une fois*	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de scolarité ou un certificat d'inscription</li> <li>• Document attestant que les recherches présentent un intérêt général ou des recherches effectuées</li> </ul>	Aucune activité salariée autorisée pendant cette période
Créer ou reprendre une entreprise au sens de l'article L.325-24 du code du travail	2 ans*	<p><u>1)Télécharger et renseigner les formulaires à partir du lien suivant:</u>  <a href="https://www.fonction-publique.gouv.fr/composition-dossier">https://www.fonction-publique.gouv.fr/composition-dossier</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déclaration d'exercice d'une activité privée dûment complétée et signée par l'intéressé (annexe 1)</li> <li>• Formulaire d'appréciation de l'autorité dont relève l'agent (annexe 3)</li> </ul> <p><u>2)Fournir également:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Document par lequel l'agent informe son administration de son intention d'exercer une activité privée pendant une période de disponibilité</li> <li>• Extrait du registre du commerce ou statuts de l'entreprise, de l'organisme ou de la profession envisagée s'il s'agit d'une profession réglementée</li> <li>• Fiche administrative récapitulant les différentes étapes de la carrière de l'intéressé (Etat des services)</li> </ul>	Saisine de la commission de déontologie sur le projet par l'administration

\*Personnel enseignant: la demande devra être renouvelée tous les ans